

Introduction et présentation rapide du processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation (PNA) et des fonctions essentielles

Atelier régional de formation sur les plans nationaux d'adaptation (PNA) pour les pays africains francophones en voie de développement

Du 28 Septembre au 2 Octobre 2015, Niamey, Niger



1) **Mis en place au titre du Cadre de Cancùn pour l'adaptation (décision 1/CP.16, points 15 à 18)**

En tant que processus permettant aux PMA d'élaborer et de mettre en œuvre des PNA, en s'appuyant sur leur expérience de la préparation et de la mise en œuvre de PANA, afin d'identifier les besoins d'adaptation à long et moyen terme et de concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des programmes en vue de répondre à ces besoins. Les autres pays en développement parties sont invités à utiliser les modalités formulées pour soutenir les PNA.

2) **Objectifs du processus de PNA (décision 5/CP.17):**

a) **la réduction de la vulnérabilité** aux impacts du changement climatique grâce à une capacité d'adaptation et à la résilience;

b) **la facilitation de l'intégration de l'adaptation au changement climatique**, de manière cohérente, aux politiques, programmes et activités pertinents, nouveaux et existants, en particulier aux processus et stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs concernés et à différents niveaux, le cas échéant.



Reconnaît que le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation est essentiel pour renforcer les capacités d'adaptation et réduire la vulnérabilité aux effets des changements climatiques;

Considère que le processus des plans nationaux d'adaptation est de nature continue et itérative et s'inscrit sur le long terme, et que les plans nationaux d'adaptation peuvent servir d'instrument très utile pour dégager des interprétations communes et faire connaître les progrès accomplis à la fois pour réduire la vulnérabilité et pour intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification nationale du développement;

Est consciente de l'importance qu'il y a à faire connaître, en faisant preuve de souplesse, les modalités du processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation, ainsi que les produits et les résultats de ce processus;

Invite les pays les moins avancés parties et les autres pays en développement parties intéressés ne figurant pas parmi les pays les moins avancés qui le souhaitent à faire parvenir à la plate-forme PNA Central les produits, y compris les documents relatifs aux plans nationaux d'adaptation et les résultats liés au processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation;



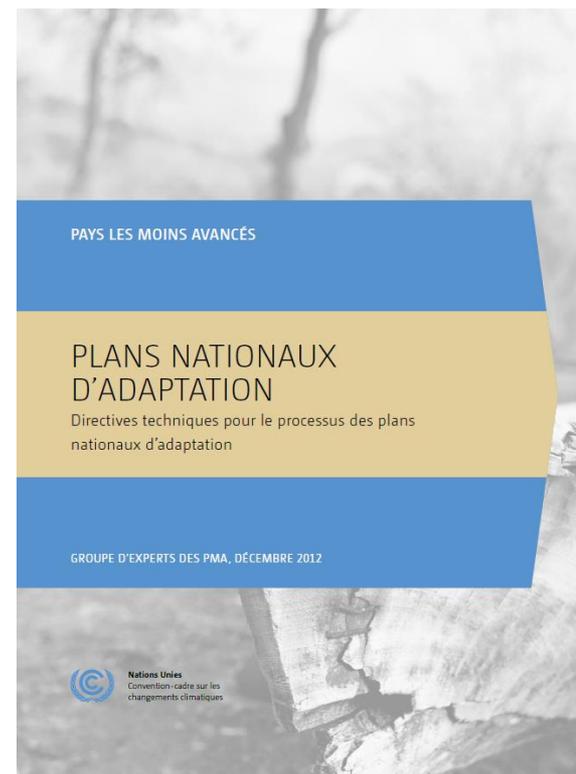
Principes directeurs du processus (décision 5/CP.17)

- Processus de planification continu au niveau national, avec mises à jour et produits itératifs
 - Maîtrisé et impulsé par les pays
 - Caractère non prescriptif (impératif,) mais flexible et basé sur les besoins des pays
 - Evite les doublons avec les efforts entrepris dans les pays, mais s'appuie sur ces derniers
 - Participatif et transparent
 - Améliore la cohérence des plans d'adaptation et de développement
- Soutenu par un processus global de suivi et d'examen
 - Tient compte des groupes, communautés et écosystèmes vulnérables
 - S'inspire des meilleurs travaux scientifiques disponibles
 - Tient compte des connaissances traditionnelles et autochtones
 - Prend en considération les démarches soucieuses de l'égalité des sexes

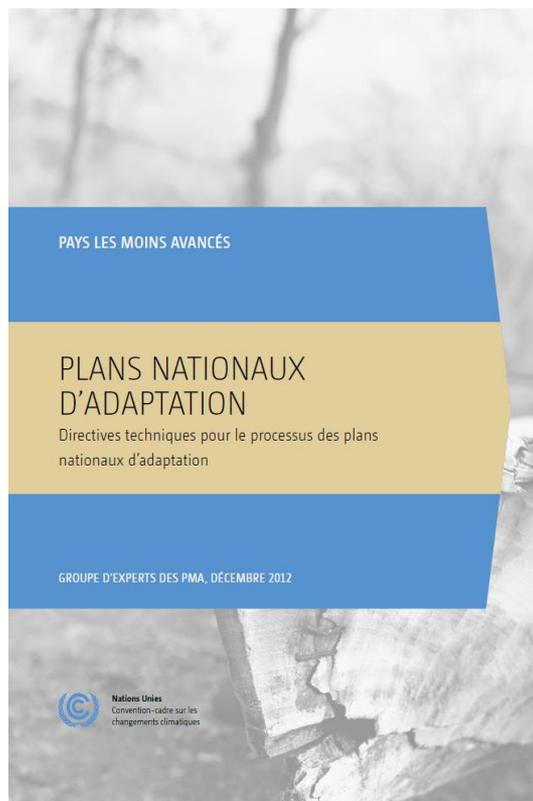


- Les directives initiales se trouvent dans la [décision 5/CP.17, annexe](#)
- Les directives techniques pour le processus des PNA, élaborées par le LEG en réponse à la décision 5/CP.17, point 15, sont disponibles à l'adresse <http://unfccc.int/7279>

Les directives servent de base à l'élaboration et l'exécution des PNA



Directives techniques pour le processus des PNA



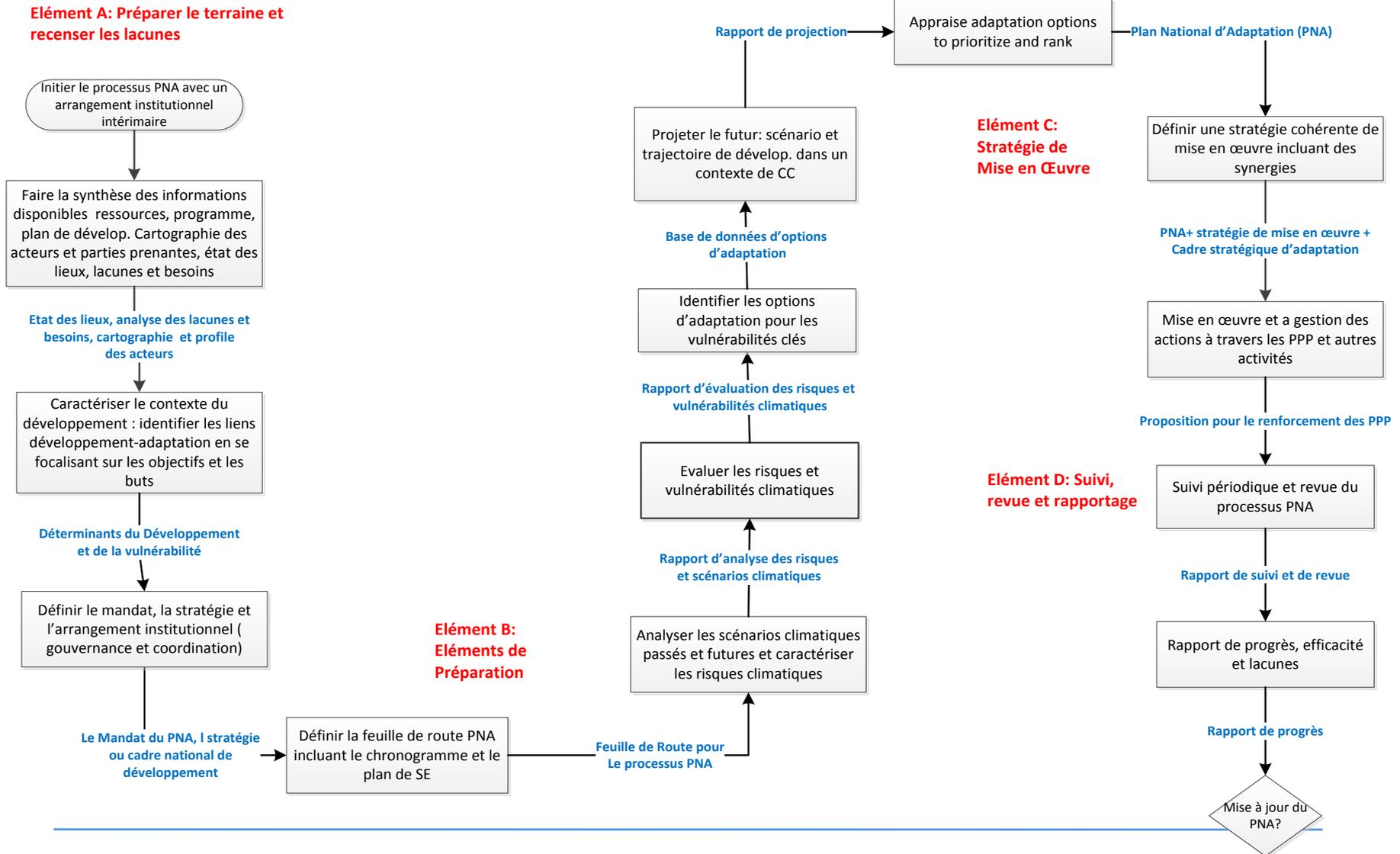
Source : CCNUCC (2012)



Travail préparatoire	A.1. Lancement du processus de PNA
	A.2.: Inventaire
	A.3.: Comblement des lacunes en matière de capacité
	A.4.: Besoins de développement et vulnérabilités face au climat
Préparation	B.1. Analyse du climat d'aujourd'hui et de demain
	B.2. Évaluation des vulnérabilités climatiques et des options d'adaptation
	B.3. Examen et appréciation des options
	B.4. Élaboration et diffusion des PNA
	B.5. Intégration des PNA au développement, à la planification
Exécution	C.1. Priorité donnée à l'adaptation au changement climatique dans la planification nationale
	C.2. Stratégie d'exécution à long terme
	C.3. Renforcement des capacités de planification, d'exécution
	C.4. Promotion de la coordination et des synergies
Rapports, suivi, révision	D.1. Suivi du processus de PNA
	D.2. Évaluation des progrès, de l'efficacité, des lacunes
	D.3. Mise à jour itérative des PNA
	D.4. Information et rapports d'avancement

Processus de formulation et de Mise en Œuvre des PNAs

Montrant les étapes et leurs résultats (bleu) qui constitue des éléments pour les étapes suivantes



Fonctions essentielles du processus d'élaboration et d'exécution des PNA



- Dans ses orientations supplémentaires au processus de PNA, le LEG a regroupé les activités que le processus de PNA devrait réaliser et soutenir **en 10 fonctions essentielles**
- Ces fonctions essentielles servent à:
 1. Fournir une base pour l'examen de la capacité d'adaptation nationale
 - a) Orienter l'élaboration de protocoles de suivi et d'évaluation pour le processus de PNA - afin d'assurer la réussite du processus («outil PEG M&E» [«suivi et évaluation des progrès, de l'efficacité et les lacunes»]), de compléter les efforts de suivi et d'évaluation de l'adaptation (projets/programmes et résultats à long terme de ces efforts)

Quelles sont ces fonctions essentielles?

- Les caractéristiques fondamentales d'un processus de PNA efficace sont l'utilité au niveau national et l'obtention des résultats escomptés
- Impact attendu de l'exécution d'un processus de PNA à long terme
- Liste des fonctions essentielles à la fin de la présentation

Base pour l'outil «PEG M&E»

- Chaque fonction essentielle inclut des résultats attendus qui devraient permettre d'obtenir l'impact à long terme escompté



Fonction essentielle 1:

Aider les gouvernements à exercer un **leadership national** et à assurer la **coordination des efforts d'adaptation à tous les niveaux** ainsi qu'à servir d'**interface principal** avec les mécanismes régionaux et internationaux



Fonction essentielle 1: composants/éléments clés

Mandat

Mécanismes
institutionnels et
mécanisme de
coordination

Analyse des
parties
prenantes

Vision pour le
processus des
PAN

Feuille de route



Exemple basé sur la fonction essentielle 1

Fonction essentielle 1: aider les gouvernements à exercer un leadership national et à assurer la coordination des efforts d'adaptation à tous les niveaux ainsi qu'à servir d'interface principal avec les mécanismes régionaux et internationaux

- Résultat attendu 1:** le processus de PNA crée et entretient des structures de gouvernance dirigeant les travaux d'adaptation au niveau national grâce à des mandats et à des mécanismes institutionnels appropriés
- Résultat attendu 2:** le processus de PNA facilite la coordination des activités d'adaptation à toutes les échelles, entre tous les acteurs et à tous niveaux dans le pays, afin de garantir la cohérence et l'efficacité de l'adaptation
- Résultat attendu 3:** le processus des PNA sert à mobiliser et à gérer le soutien technique et financier apporté aux efforts nationaux d'adaptation des mécanismes locaux, régionaux et internationaux



Liste des fonctions essentielles du processus de PNA (LEG, 2015)

1. Aider les gouvernements à exercer un **leadership national** et à assurer la **coordination des efforts d'adaptation à tous les niveaux** ainsi qu'à servir d'**interface principal** avec les mécanismes régionaux et internationaux
 2. La collecte, compilation, traitement et diffusion des **données, informations et connaissances** sur le **changement climatique et les aspects de développement s'y rapportant** afin de faciliter la planification et l'exécution de l'adaptation
 3. **Identifier et combler les lacunes et les besoins** en matière de capacité en vue de la conception et de la mise en œuvre réussies des mesures d'adaptation
 4. Évaluer les **liens entre climat et développement et les besoins à ce niveau** et appuyer l'**intégration** de l'adaptation au changement climatique à la planification sectorielle et de développement au niveau national et transnational (via des politiques, des projets et des programmes)
 5. **Analyser les données climatiques et évaluer les vulnérabilités** au changement climatique et identifier **les options d'adaptation** au niveau sectoriel, infranational, national et autres, le cas échéant
-



6. **Évaluer les options d'adaptation** afin de soutenir les processus décisionnels relatifs aux plans d'investissement dans l'adaptation et la planification du développement
7. Promouvoir et faciliter la **définition du changement climatique comme priorité** de planification nationale
8. Faciliter la **mise en œuvre** de l'adaptation à tous les niveaux grâce à des politiques, des projets et des programmes appropriés, en tenant compte des possibilités de **synergies**
9. Faciliter le **suivi, la révision et la mise à jour des plans d'adaptation** au fil du temps, afin de garantir la progression et l'efficacité des efforts d'adaptation et de détailler la manière dont les lacunes sont comblées
10. Coordonner les activités de **rapport** et d'**information** sur le processus de PNA auprès des parties prenantes au niveau national et international et sur les progrès accomplis auprès de la Convention



Contact:

Le Président

Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG)

leghelp@unfccc.int

